

COOP COLETTE



Atelier V – Constitution du groupe

vitry-sur-seine



coopimmo
de production H.L.M.
coopérative

ATELIER 15

Capacité financière / surface d'acquisition /

Expression des besoins – Premier remaniement du projet en fonction des données communiquées.

Engagement dans le projet - Les différents étapes clés du montage en association à la signature du contrat de réservation

Statuts associatifs - Définition d'un objet / Constitution d'un bureau et d'un conseil d'administration

Elaboration collective de la charte – Travail en groupe / Définition de grandes orientations

Capacité financière
Surface d'acquisition
Expression des besoins

Equilibre entre possible et souhaité

La fiche capacité financière et fiche expression des besoins ont permis un premier affinage du projet.

Le remaniement de la première esquisse a porté sur :

- Adaptation des surfaces aux besoins
- Resserrement de la trame constructive
- L'aménagement d'un local partagé avec un espace vert.

Le projet s'affinera davantage lorsque chaque ménage aura défini précisément sa surface d'acquisition (Adéquation entre capacité financière et les besoins du ménage)

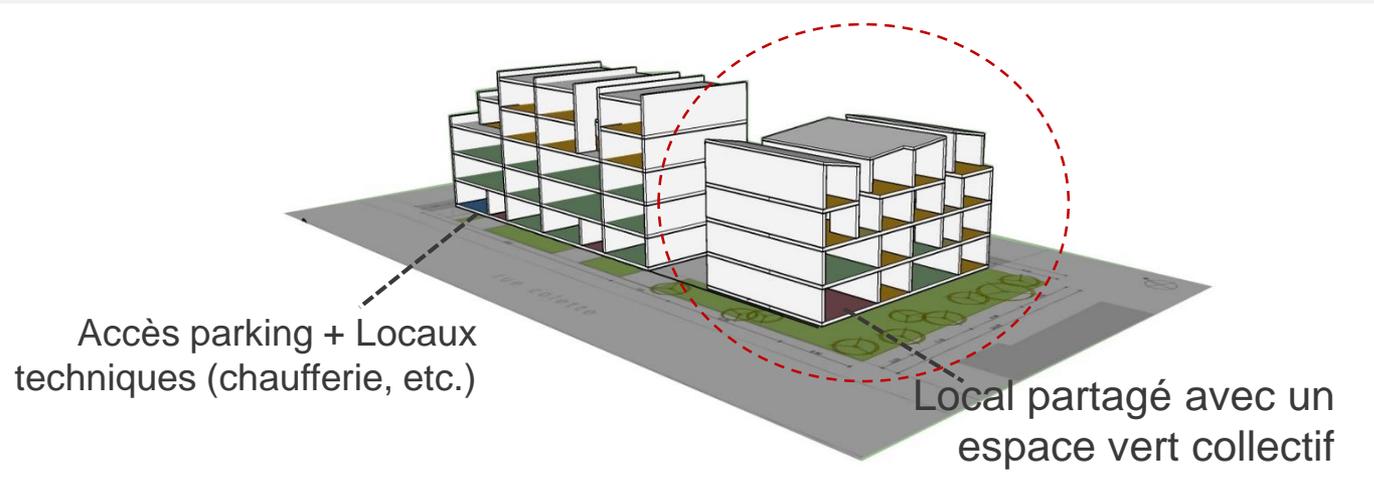
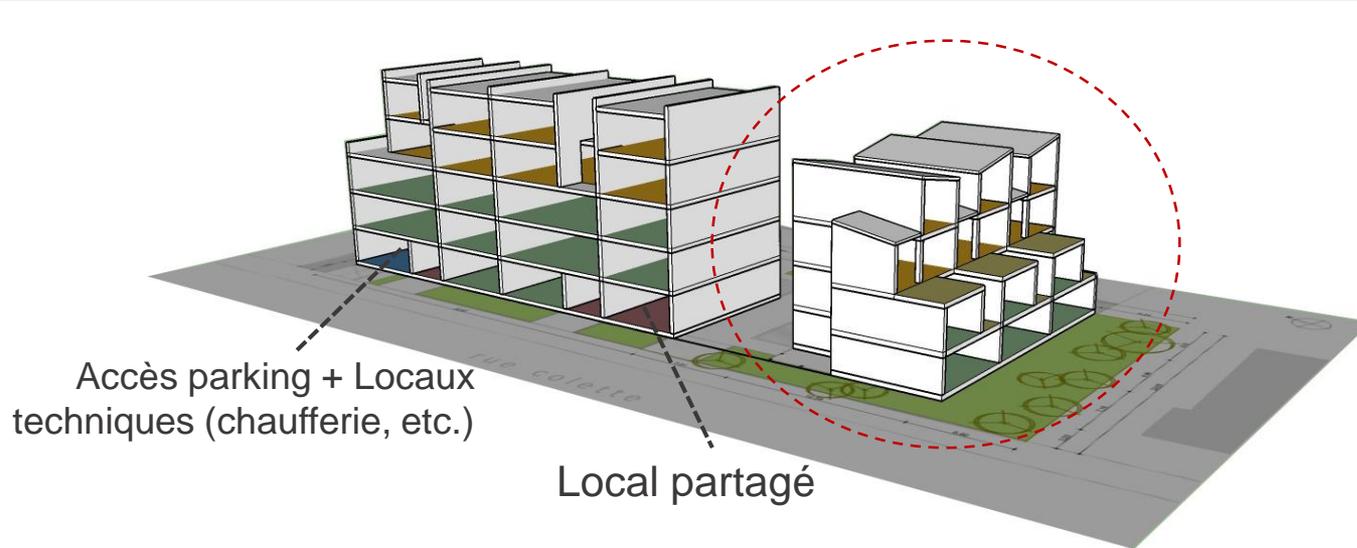
Premier remaniement du projet

Typologies de logements

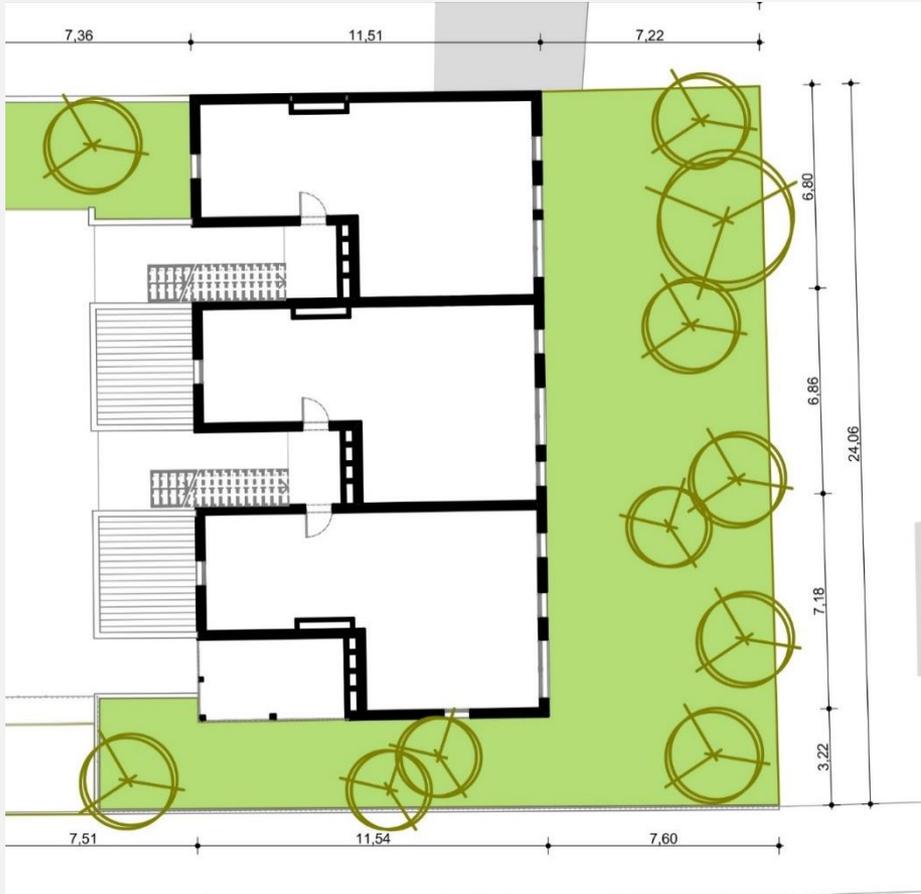
Duplex

Simplex

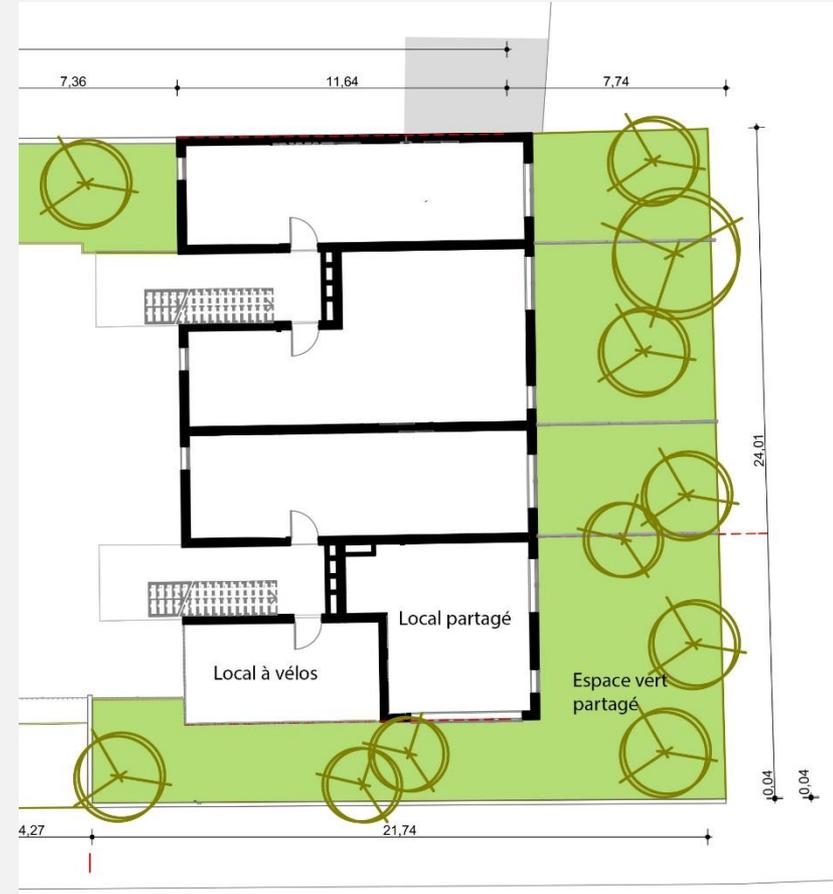
Terrasses



Premier remaniement du projet

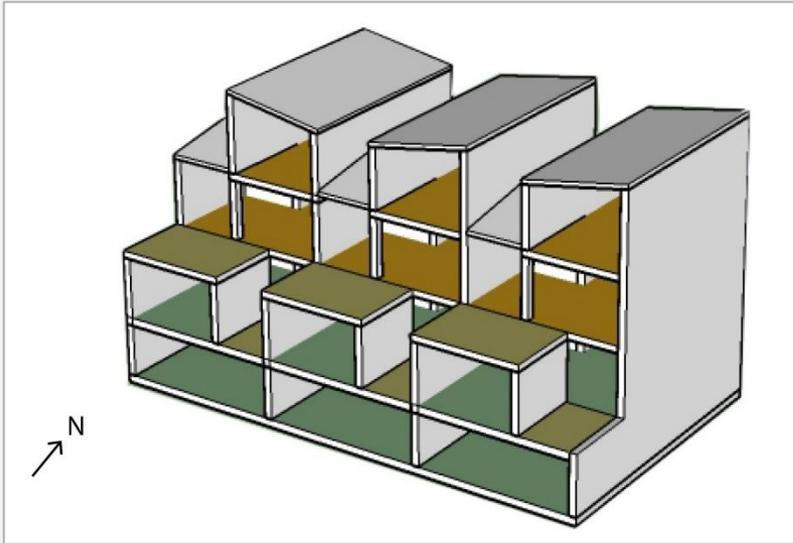


Première esquisse

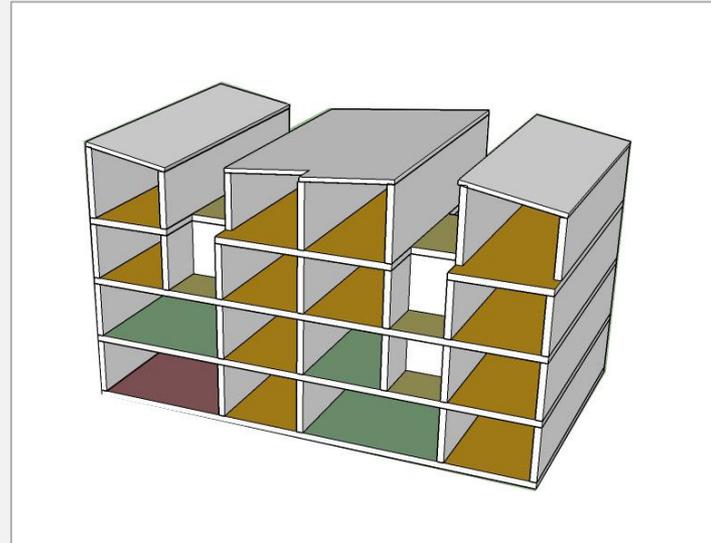


Esquisse ré-adaptée
Trame resserée

Premier remaniement du projet



Première esquisse
Surfaces de 70 m² à 110 m²



Esquisse ré-adaptée
Surfaces de 50 m² à 90 m²

Local partagé en RDC avec
un espace vert partagé

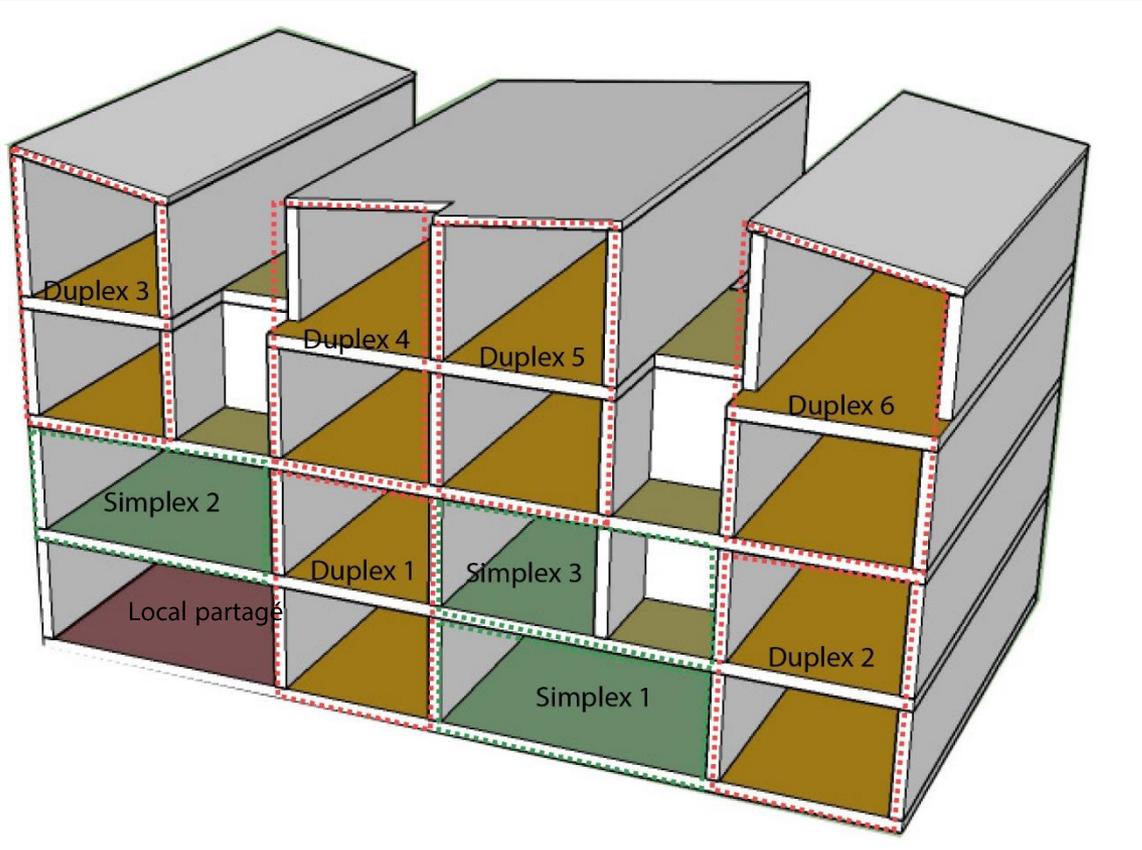
Typologies de logements

■ Duplex

■ Simplex

■ Terrasses

Premier remaniement du projet



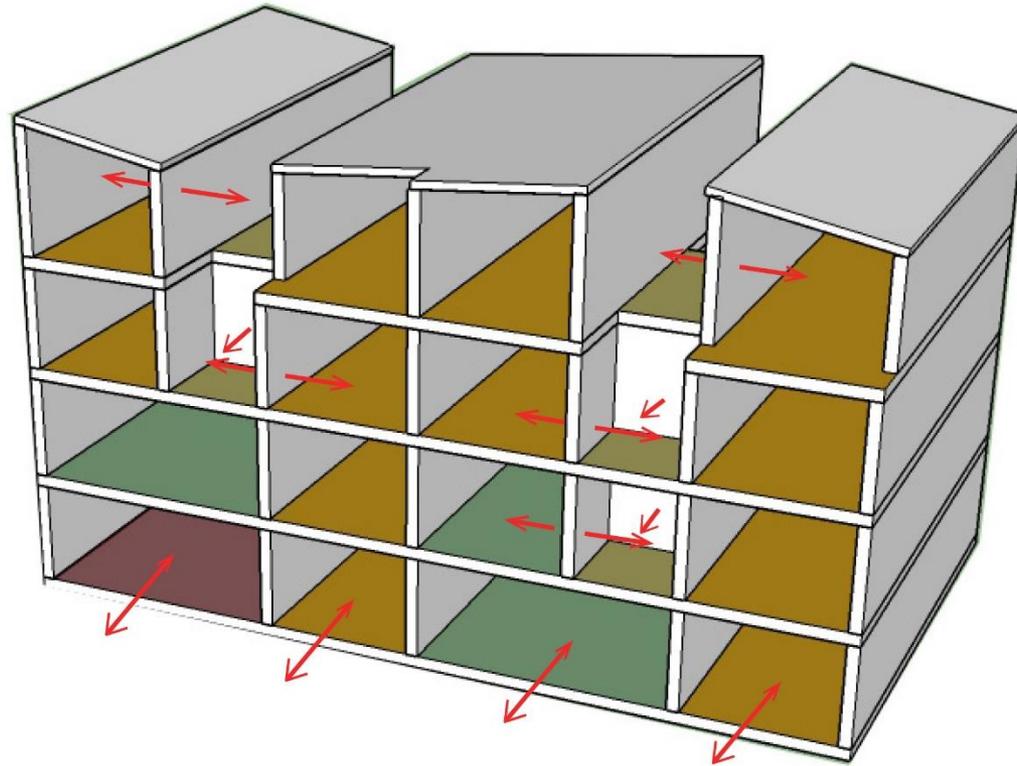
Typologies de logements

- Duplex
- Simplex
- Terrasses

6 duplex de 70 à 90 m²

3 simplex de 55 à 60 m²

Premier remaniement du projet



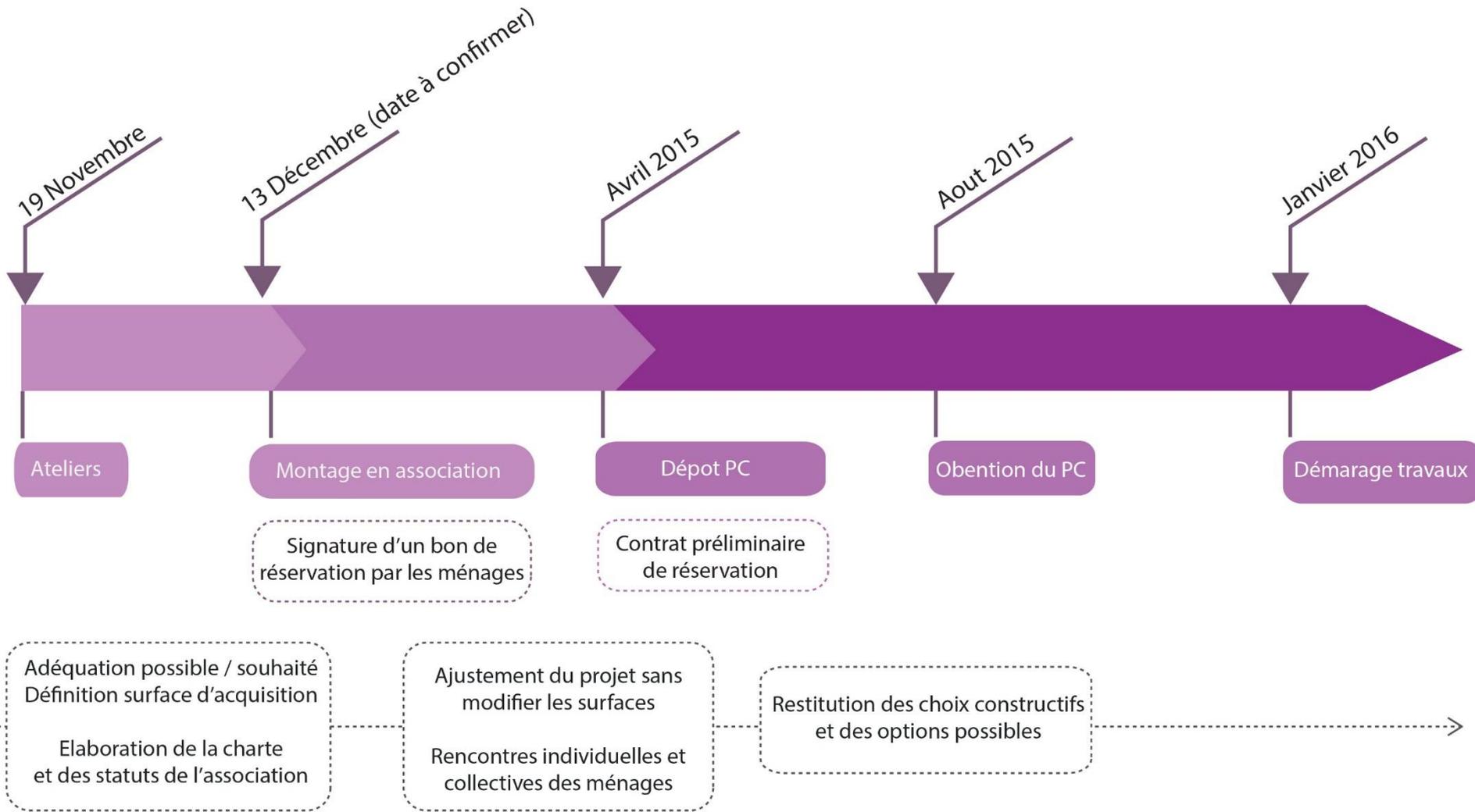
Typologies de logements

- Duplex
- Simplex
- Terrasses

Rapport intérieur / extérieur

Engagements dans le projet

Les différentes étapes d'engagement



Statuts associatifs

Les éléments à établir ensemble

- Définition de l'objet de l'association et présentation globale du projet d'habitat participatif
- Composition / Admission des membres / Ressources de l'association / Durée de l'association
- Assemblée générale ordinaire et extraordinaire
- Constitution d'un conseil d'administration
- Constitution d'un bureau :
 - Un(e) président(e) /
 - Un(e) secrétaire /
 - Un(e) trésorier(e) + si besoin un trésorier adjoint

L'élaboration d'une charte

Les éléments à définir ensemble

- Les principes et valeurs du projet
- Les priorités qui constituent le « cœur » de la démarche
- Des principes de gestion et d'organisation (gestion coopérative : Un homme / une femme = une voie)

Date des prochains ateliers

- **Atelier 6** : Finalisation de la charte et de la définition des statuts de l'association
 - > **Mercredi 19 Novembre de 18h à 20h**

- **Atelier 7** : Signature du contrat de réservation et montage de l'association
 - > **Samedi 13 de 10h à 12h (date à confirmer collectivement)**